



N°13616*01

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT *
LA DESTRUCTION *
LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations

Définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. IDENTIFICATION DU DEMANDEURNom et prénom : **Coroller Clément ; Prioul Mathis ; Riquet Olivier**ou Dénomination (pour les personnes morales) : **CPIE Touraine Val de Loire**

Nom et prénom du mandataire (le cas échéant) :

Adresse : Abbaye de Seully

N°4

Rue de l'Abbaye

Commune

Seully

Code postal

37500

Nature des activités : Etude faune flore, étude d'impact, plan de gestion d'espaces naturels accompagnement des collectivités

Qualification : Chargé de mission Biodiversité

B. IDENTIFICATION DES SPÉCIMENS

	Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1	Râle des Genêts Crex crex		
B2			
B3			
B4			
B5			

(1) Nature des spécimens, sexes, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

- | | |
|---|---------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Protection de la faune ou de la flore | Prévention de dommages aux cultures |
| <input checked="" type="checkbox"/> Sauvetages de spécimens | Prévention de dommages aux forêts |
| Conservation des habitats | Prévention de dommages aux eaux |
| <input checked="" type="checkbox"/> Inventaire de population | Prévention de dommages à la propriété |
| Étude écoéthologique | Protection de la santé publique |
| Étude génétique ou biométrique | Protection de la sécurité publique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Étude scientifique autre | Motif d'intérêt public majeur |
| Prévention de dommages à l'élevage | Détention en petites quantités |
| Prévention de dommages aux pêcheries | Autres |

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : **Inventaires divers dans le cadre d'étude naturalistes ; prospection dans le cadre de programme de connaissance ; STERF ; Inventaire en RNR (marais de Taligny) ; Etudes d'impact ; Sauvetage d'individu dans les Basses vallées de la Vienne et de l'Indre (Râle des Genêts)**

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION

(renseigner l'une des rubriques suivant en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU D'ENLÈVEMENT *

Capture définitive

Préciser la destination des animaux capturés :

Capture temporaire

avec relâcher sur place

avec relâcher différé

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

Les individus sont capturés uniquement si nécessaire, et dans l'optique d'une identification rapide. Ainsi, les individus sont relâchés presque immédiatement, là où ils ont été capturés.

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

Relâché sur place

 Capture manuelle

Capture au filet

Capture avec époussette	Pièges	Préciser :
Autres moyens de capture Préciser :		
Utilisation de sources lumineuses	Préciser :	
Utilisation de sources sonores	Préciser :	
Modalités de marquage des animaux (description et justification) :		

D2. DESTRUCTION

Destruction des nids	Préciser :	
Destruction des œufs	Préciser :	
Destruction des animaux	Par des animaux prédateurs	Préciser :
	Par pièges létaux	Préciser :
	Par capture et euthanasie	Préciser :
	Par armes de chasse	Préciser :
Autres moyens de destruction	Préciser :	

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs	Préciser :
Utilisation d'animaux domestiques	Préciser :
Utilisation de sources lumineuses	Préciser :
Utilisation d'émissions sonores	Préciser :
Utilisation de moyens pyrotechniques	Préciser :
Utilisation d'armes de tir	Préciser :
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle	Préciser :

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION

Formation initiale en biologie animale	Préciser : Licence professionnelle en environnement
Formation continue en biologie animale	Préciser : 6 ans de chargé de mission Biodiversité (CC) ; plusieurs années de contribution à des baguages d'oiseaux et suivis multiples (MP) ; Animateur Natura 2000 sur le site depuis plus de 10 ans (OR)
Autre formation	Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : Centre – Val de Loire
Départements : Indre et Loire
Cantons : Chinon, Azay
Communes : Communes concernées par les zones prioritaires à Rôle de Genêts – Savigny en Véron, Thizay, Cinais, Saint Germain sur Vienne, Lignière de Touraine, Rivarennnes, etc. .

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

<input checked="" type="checkbox"/> Relâcher des animaux capturés	Mesures de protection réglementaires
<u>Renforcement des populations de l'espèce</u>	Mesures contractuelles de gestion de l'espace
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population concernée :	

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Bilan accessible sur demande concernant les études réalisées
Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Bilan fourni sur demande une fois les études finalisées

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.	Fait à Seully Le 10/08/2021 Votre signature
--	---

